

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 février 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.124.542 , un actif net de D : 12.113.258 et un déficit de la période de D : 46.411.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 30 Septembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 24 Octobre 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	8 832 686,576	9 453 992,511	9 375 686,442
Actions et droits rattachés		7 944 730,254	8 612 647,890	8 606 267,144
Obligations et valeurs assimilées		293 462,000	309 476,000	313 616,000
Titres OPCVM		594 494,322	531 868,621	455 803,298
Placements monétaires et disponibilités		3 291 855,194	2 740 930,442	2 741 720,548
Placements monétaires	5	3 290 061,666	2 739 885,519	2 740 987,178
Disponibilités		1 793,528	1 044,923	733,370
Créances d'exploitation	6	0,020	40 805,247	36 467,082
TOTAL ACTIF		12 124 541,790	12 235 728,200	12 153 874,072
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	11 283,833	15 826,621	17 063,357
TOTAL PASSIF		11 283,833	15 826,621	17 063,357
ACTIF NET				
Capital	8	11 807 821,972	11 925 180,967	11 841 355,235
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)		15,955	43,037	43,037
Sommes distribuables de l'exercice en cours		305 420,030	294 677,575	295 412,443
ACTIF NET		12 113 257,957	12 219 901,579	12 136 810,715
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 124 541,790	12 235 728,200	12 153 874,072

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
Revenus du portefeuille-titres	9	96 042,900	319 833,206	149 677,118	326 609,198	330 749,198
Dividendes		92 108,900	307 607,206	145 713,118	314 453,198	314 453,198
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 934,000	12 226,000	3 964,000	12 156,000	16 296,000
Revenus des placements monétaires	10	23 932,726	69 918,684	23 478,769	62 706,351	86 191,410
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		119 975,626	389 751,890	173 155,887	389 315,549	416 940,608
Charges de gestion des placements	11	(21 500,984)	(64 600,455)	(22 579,323)	(68 577,613)	(90 144,637)
REVENU NET DES PLACEMENTS		98 474,642	325 151,435	150 576,564	320 737,936	326 795,971
Autres charges	12	(6 364,682)	(17 876,228)	(6 407,447)	(18 285,070)	(24 046,797)
RESULTAT D'EXPLOITATION		92 109,960	307 275,207	144 169,117	302 452,866	302 749,174
Régularisation du résultat d'exploitation		-	(1 855,177)	(7 688,096)	(7 775,291)	(7 336,731)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		92 109,960	305 420,030	136 481,021	294 677,575	295 412,443
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	1 855,177	7 688,096	7 775,291	7 336,731
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(865 846,378)	(782 164,658)	(659 334,939)	(764 901,193)	(887 191,889)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		736 905,735	789 657,218	23 014,899	184 976,695	206 679,557
Frais de négociation		(9 579,870)	(10 056,428)	(194,673)	(1 665,983)	(2 431,281)
RESULTAT DE LA PERIODE		(46 410,553)	304 711,339	(492 345,596)	(279 137,615)	(380 194,439)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(46 410,553)	304 711,339	(492 345,596)	(279 137,615)	(380 194,439)
Résultat d'exploitation	92 109,960	307 275,207	144 169,117	302 452,866	302 749,174
Variation des + (ou -) values potentielles sur titres	(865 846,378)	(782 164,658)	(659 334,939)	(764 901,193)	(887 191,889)
Plus (ou -) values réalisées sur cession de titres	736 905,735	789 657,218	23 014,899	184 976,695	206 679,557
Frais de négociation de titres	(9 579,870)	(10 056,428)	(194,673)	(1 665,983)	(2 431,281)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(301 202,405)	-	(191 556,303)	(191 556,303)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-	(27 061,692)	(351 044,375)	(262 843,442)	(244 877,482)
Souscriptions					
- Capital	-	545 151,126	3 987,330	962 009,818	985 933,798
- Régularisation des sommes non distribuables	-	25 194,593	(22,610)	14 061,024	12 736,584
- Régularisation des sommes distribuables	-	8 928,363	88,790	7 233,796	7 797,556
Rachats					
- Capital	-	(577 543,800)	(348 492,642)	(1 211 085,032)	(1 216 401,472)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(23 771,314)	1 171,643	(23 979,738)	(23 735,438)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(5 020,660)	(7 776,886)	(11 083,310)	(11 208,510)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(46 410,553)	(23 552,758)	(843 389,971)	(733 537,360)	(816 628,224)
ACTIF NET					
En début de période	12 159 668,510	12 136 810,715	13 063 291,550	12 953 438,939	12 953 438,939
En fin de période	12 113 257,957	12 113 257,957	12 219 901,579	12 219 901,579	12 136 810,715
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	47 028	47 157	48 383	48 024	48 024
En fin de période	47 028	47 028	47 087	47 087	47 157
VALEUR LIQUIDATIVE	257,575	257,575	259,518	259,518	257,370
TAUX DE RENDEMENT	(0,38%)	2,51%	(3,88%)	(2,34%)	3,13%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2014 à D : 8.832.686,576 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2014	% Actif Net
Actions, & droits rattachés		4 305 077,237	7 944 730,254	65,59%
Actions & droits rattachés admis à la cote		4 304 978,037	7 944 631,054	65,59%
Actions BIAT	18 200	462 441,172	1 192 118,200	9,84%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 070 603,997	8,84%
Actions UIB	64 516	741 097,277	965 094,844	7,97%
Actions STB	5 000	52 979,776	23 499,997	0,19%
Actions Monoprix	46 000	316 126,216	968 070,001	7,99%
Actions BH	21 000	203 745,819	233 729,957	1,93%
Actions BNA	4 800	32 192,479	29 999,856	0,25%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	843 485,840	6,96%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,688	560 225,482	4,62%
Actions AIR Liquide	3 741	428 243,493	897 840,000	7,41%
Actions AIR Liquide DA 1/12 15/09/2014	3 723	35 516,502	70 178,550	0,58%
Actions BTE	1 555	29 671,220	38 237,450	0,32%
Actions CIL	19 484	72 597,890	247 271,444	2,04%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	57 430,800	0,47%
Actions ATB	3 752	27 710,250	15 007,000	0,12%
Actions UBCI	797	31 413,755	20 084,400	0,17%
Actions UBCI NG 13	192	7 481,116	4 704,000	0,04%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	79 797,054	0,66%
Actions Carthage cement	86 044	275 400,940	234 900,120	1,94%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	25 157,980	0,21%
Actions S.F.B.T	15 545	249 211,300	253 777,125	2,10%
Actions ARTES	16 150	113 631,160	112 823,900	0,93%
Droits				
Actions BT CP 138	260	231,114	234,004	0,00%
Actions BT CP 141	220	137,750	196,094	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 160	0	0,959	0,959	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
Actions rompus		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		590 855,733	594 494,322	4,91%
SICAV RENDEMENT	5 848	590 855,733	594 494,322	4,91%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		288 000,000	293 462,000	2,42%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	288 000,000	293 462,000	2,42%
TOTAL GENERAL		5 183 932,970	8 832 686,576	72,92%
Pourcentage par rapport au total des actifs			72,85%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2014 à D: 3.290.061,666 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 287 000,000	1 291 294,321		10,66%
Compte à terme au 30/09/2014 (au taux de 4,280 %)	269 000,000	271 321,566	N° 081962	2,24%
Compte à terme au 01/10/2014 (au taux de 4,280 %)	19 000,000	19 162,194	N° 082032	0,16%
Compte à terme au 03/10/2014 (au taux de 4,280 %)	57 000,000	57 475,889	N° 081877	0,47%
Compte à terme au 04/10/2014 (au taux de 4,280 %)	26 000,000	26 214,633	N° 081967	0,22%
Compte à terme au 05/10/2014 (au taux de 4,280 %)	55 000,000	55 448,872	N° 081805	0,46%
Compte à terme au 05/10/2014 (au taux de 4,280 %)	58 000,000	58 473,356	N° 081808	0,48%
Compte à terme au 15/12/2014 (au taux de 4,440 %)	13 000,000	13 024,493	N° 081119	0,11%
Compte à terme au 15/12/2014 (au taux de 4,440 %)	54 000,000	54 078,825	N° 081965	0,45%
Compte à terme au 27/12/2014 (au taux de 4,440 %)	121 000,000	121 035,325	N° 081787	1,00%
Compte à terme au 28/12/2014 (au taux de 4,440 %)	69 000,000	69 013,429	N° 081944	0,57%
Compte à terme au 29/12/2014 (au taux de 4,440 %)	97 000,000	97 009,440	N° 081873	0,80%
Compte à terme au 29/12/2014 (au taux de 4,440 %)	256 000,000	256 024,913	N° 081969	2,11%
Compte à terme au 29/12/2014 (au taux de 4,440 %)	117 000,000	117 011,386	N° 081981	0,97%
Compte à terme au 30/12/2014 (au taux de 4,440 %)	76 000,000	76 000,000	N° 081966	0,63%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 998 029,097	1 998 767,345		16,50%
Certificat de dépôt au 08/10/2014 (au taux de 4,44%)	999 014,549	999 210,744	Banque de Tunisie	8,25%
Certificat de dépôt au 09/10/2014 (au taux de 4,44%)	499 507,274	499 556,601	Banque de Tunisie (a)	4,12%
Certificat de dépôt au 30/09/2014 (au taux de 4,44%)	499 507,274	500 000,000	Banque de Tunisie (b)	4,13%
TOTAL	3 285 029,097	3 290 061,666		27,16%
Pourcentage par rapport au total des actifs		27,14%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Septembre 2014 un montant de D : 0,020 contre D : 40.805,247 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Cessions titres à encaisser	-	40 805,227	36 467,062
Dividendes à encaisser	0,020	0,020	0,020
TOTAL	0,020	40 805,247	36 467,082

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 30 Septembre 2014 un montant de D : 11.283,833 contre D : 15.826,621 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	1 002,678	1 043,772	1 029,490
Etat, retenue à la source	3 225,148	3 386,898	3 235,053
Commissaire aux comptes	7 056,007	11 395,951	12 398,814
Rémunération PDG	-	-	400,000
TOTAL	11 283,833	15 826,621	17 063,357

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 30/09/2014 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2013

Montant	11 841 355,235
Nombre de titres	47 157
Nombre d'actionnaires	19

Souscriptions réalisées

Montant	545 151,126
Nombre de titres émis	2 171
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(577 543,800)
Nombre de titres rachetés	(2 300)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(782 164,658)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	789 657,218
Frais de négociation	(10 056,428)
Régularisation des sommes non distribuables	1 423,279

Capital au 30-09-2014

Montant	11 807 821,972
Nombre de titres	47 028
Nombre d'actionnaires	16

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 96.042,900 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2014, contre D : 149.677,118 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2013, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	du 01/07 au 30/09/2013	du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
<u>Dividendes</u>					
- des actions admises à la côte	92 108,900	280 875,249	145 713,118	282 866,718	282 866,718
-des titres OPCVM	-	26 731,957	-	31 586,480	31 586,480
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	3 934,000	12 226,000	3 964,000	12 156,000	16 296,000
TOTAL	96 042,900	319 833,206	149 677,118	326 609,198	330 749,198

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2014 à D : 23.932,726 contre D : 23.478,769 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	du 01/07 au 30/09/2013	du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
Intérêts sur comptes à terme	10 376,919	30 984,898	10 503,789	26 725,105	37 312,049
Intérêts sur certificats de dépôt	13 555,807	38 933,786	12 974,980	35 981,246	48 879,361
TOTAL	23 932,726	69 918,684	23 478,769	62 706,351	86 191,410

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2014 à D : 21.500,984 contre D : 22.579,323 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	du 01/07 au 30/09/2013	du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
Commission de gestion	18 429,416	55 371,826	19 353,708	58 780,811	77 266,834
Rémunération du dépositaire	3 071,568	9 228,629	3 225,615	9 796,802	12 877,803
TOTAL	21 500,984	64 600,455	22 579,323	68 577,613	90 144,637

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2014 à D : 6.364,682 contre D : 6.407,447 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	du 01/07 au 30/09/2013	du 01/01 au 30/09/2013	Année 2013
Redevance CMF	3 071,568	9 228,629	3 240,615	9 811,802	12 877,803
Honoraires commissaire aux comptes	1 380,000	4 095,000	1 373,333	4 063,333	5 475,000
Rémunération du PDG	1 199,997	3 599,997	1 181,654	3 608,804	4 800,000
TCL	713,117	911,802	611,845	801,131	893,994
Autres	-	40,800	-	-	-
TOTAL	6 364,682	17 876,228	6 407,447	18 285,070	24 046,797

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.